



TABLE RÉGIONALE  
DES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES ET  
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE



Table régionale des organismes communautaires  
en santé et services sociaux Centre-du-Québec / Mauricie

***Communiqué de presse***

***Pour diffusion immédiate***

### **Budget 2017-2018 : un recul pour les organismes communautaires!**

**Québec, le 4 mai 2017** – Une délégation d'une trentaine d'organismes communautaires de la Montérégie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec se sont déplacés à l'Assemblée nationale, ce jeudi le 4 mai à 14h, afin de revendiquer un rehaussement de leur financement à la mission. En compagnie de Dave Turcotte, porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux et de protection de la jeunesse, ils ont saisi l'occasion pour dénoncer la comptabilité créative du gouvernement libéral qui a transformé les 80 M\$ annoncés pour le financement aux organismes communautaires en santé et services sociaux en 25 M\$.

« Depuis quelques années déjà, nous observons une fragilisation financière des organismes en Montérégie. Les groupes nous interpellent, car ils doivent couper des heures de service, abolir des postes, mettre fin à certaines activités. Leur financement ne leur permet plus de continuer comme avant » déplore Suzanne Demers, vice-présidente de la Table régionale des organismes communautaires et bénévoles de la Montérégie (TROC-M). « Les organismes communautaires ne peuvent pas répondre aux besoins de la communauté sans un financement et une indexation adéquats », renchérit-elle.

Cette année, l'indexation à laquelle auront droit les organismes communautaires en santé et services sociaux est fixée à 0,7 % : un pourcentage jugé inéquitable par les organismes communautaires qui s'interrogent sur l'écart qui existe entre leur indexation et celle qui a été attribuée au réseau de la santé et des services sociaux, fixée à 4,2 %.

« Pourquoi cette indexation est-elle différente pour les organismes communautaires ? Est-ce que, pour ce gouvernement, le travail des organismes communautaires ne mérite pas la même reconnaissance ? Est-ce que pour ce gouvernement, les travailleuses et les travailleurs du communautaire ne valent pas des conditions de travail décentes ? », questionne Sylvain St-Onge, coprésident de la Table régionale des organismes communautaires du Centre-du-Québec et de la Mauricie (TROC CQM).

Les groupes communautaires sont inquiets quant à leur avenir. L'enjeu du sous-financement les fragilise de l'intérieur. Selon un sondage réalisé par les regroupements à l'automne 2016, près de 60 % des organismes communautaires rencontrent des problèmes de rétention de personnel. De plus, pour la moitié de ces groupes, il a fallu prendre la dure décision de diminuer le nombre d'activités durant la dernière année faute de ressources financières et humaines suffisantes. «L'équation est très simple à comprendre : un manque de financement entraîne un roulement de personnel et un roulement de personnel conduit à une diminution de services. En investissant dans les groupes communautaires, le gouvernement investit dans la santé, dans la prévention et dans le bien-être de la population », conclut M. St-Onge.

La TROC-Montérégie et la TROC Centre-du-Québec/Mauricie déplorent cette situation et demandent au gouvernement de prendre enfin au sérieux le dossier du sous-financement des organismes communautaires. Ils exigent qu'il agisse dès maintenant afin de redresser la situation financière de ces groupes qui, rappelons-le, travaillent quotidiennement auprès de milliers de femmes, d'enfants, de jeunes, de personnes âgées et d'hommes. Les organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux doivent obtenir une hausse significative de leur financement à la mission globale et une indexation annuelle équivalente à celle du réseau de la santé et des services sociaux.

– 30 –

Pour information : Johanne Nasstrom  
Directrice, TROC-Montérégie, 514.717.7361

François Landry  
Coordonnateur, TROC Centre-du-Québec/Mauricie, 819.698.6045